



Projet Nexus (SIDA)

- Le projet NEXUS a démarré en janvier 2016.
- Le projet est financé par **l'Agence suédoise de coopération internationale au développement** (SIDA) et est mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'eau (**Global Water Partnership** Mediterranean- GWP-Med), **la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies** (CEE-ONU)
- **Bénéficiaires principaux du projet**
L'Algérie, la Libye et la Tunisie et l'ensemble des institutions nationales des secteurs de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Energie et de l'Environnement ainsi que le « Mécanisme de Concertation du SASS ».



Les objectifs du projet Nexus

Renforcer la capacité
des gouvernements
nationaux

Démontrer les avantages de
la coopération
transfrontalière dans les
bassins / aquifères partagés
de la région,

Améliorer le processus
politique pour faciliter la mise
en place de mécanismes de
coopération qui feront
progresser la gestion
transfrontalière du SASS



Les axes d'intervention du Projet Nexus

Evaluation des impacts
du changements
climatiques dans le
bassin du SASS et
intégration dans le
modèle hydrogéologique

Formation et
renforcement des
capacités: technique
/institutionnel

Renforcement de la
coopération
transfrontalière



Evaluation des impacts du CC dans le bassin du SASS et intégration dans le modèle hydrogéologique

Enquêtes socio-économiques qui intègrent la perception du changements climatiques (les agriculteurs)

Simulation de scénarios de comportement de la nappe à l'horizon 2050 considérant les trajectoires de développement socio-économique dans les 3 pays + les projections climatiques

Rapport sur l'évaluation des impacts directs et indirects du changements climatiques



Formation et renforcement des capacités : technique /institutionnel

Formation conjointe avec
la GIZ sur le changement
climatique

Visite technique de la
commission du Danube
Vienne & pays voisins (16
– 17 Oct. 2017)





Renforcement de la coopération transfrontalière

⇒ Etude de diagnostic du cadre
juridique et institutionnel du
SASS

⇒ Missions aux Pays :
Juin 2016 : Algérie & Tunisie
Juillet 2017 : Algérie & Tunisie
Rencontre avec les représentants de
Libye à Tunis en Août 2016

Questionnaire

Consultation lors de la
réunion du CTP (Août
2016)

Atelier de validation en
Mars 2017

Rapport final
Février 2018



Réalisations du projet Nexus au niveau national :

- Organisation de la 1^{re} table ronde régionale - Alger, 18-19 Juillet 2017
- Organisation de deux ateliers nationaux (Libye: 1-2 avril 2019), (Tunisie, 3-4 avril 2019)
- Méthodologie de l'évaluation Nexus, structure de l'étude et collecte de données validées
- Renforcement des cadres institutionnel et juridique du Mécanisme de concertation du SASS .



Renforcement du Mécanisme de Concertation du SASS

- **Phase 1** : Une étude d'analyse du cadre institutionnel et juridique actuel.- Cette étude a été discutée lors de l'atelier régional (Mars 2017) et a été remise aux pays-**(Rapport 1)** ;

- **Phase 2** : Une étude pour l'identification des besoins en matière de renforcement du Mécanisme de Concertation discutée lors de la réunion du CTP **(Tunis, 10-11 Mai 2018)**.
Finalisée (Rapport 2).
Une étude sur les options concernant les accords de coopération transfrontière et les schémas connexes d'organisation renforcée- L'étude a été présentée lors de la session du **CTP**-(**Rapport 3**) ;

- **Phase 3** : Une étude de faisabilité pour les options spécifiques sélectionnées par les pays (01 ou 02 options) et identifiées dans le rapport 3.- Rapport 4 : Echancier : Juillet 2019

- **Phase 4** : Des Termes de Référence pour un nouvel arrangement institutionnel (organisme de coopération), sous réserve d'une décision prise par les pays suite au rapport 4. - Rapport 5 : Echancier : Juillet 2019



Options pour améliorer la coopération transfrontalière

Cinq options de scénarios (Rapport 3) ont été préparées et présentées aux trois pays pour discussion et réflexion:

1ère option : Améliorer le mécanisme actuel, tel qu'il était prévu : La première option représente le MC tel qu'il a été conçu à l'origine, mais qui n'a pas été complètement réalisé.

2ème option : Conseil des ministres + Commission mixte d'experts des 03 pays : Dans cette option 2, il est proposé un mécanisme similaire, attribuant un pouvoir de décision à la Commission, et une composition plus élaborée de la Commission et du Secrétariat

3ème option : Commission composée de Représentants de haut niveau des 03 pays ;



- ❑ 4ème option : Commission comprenant des délégués des pays, sans implication d'un haut niveau politique ;
- ❑ 5ème option : Accord régional sur les ressources en eau : toutes les eaux partagées souterraines et de surface entre les trois pays sont englobées dans un même mécanisme de concertation



Recommandations du Comité du Pilotage du MC SASS

Suite aux résultats des études réalisées dans le cadre de ce projet ,les besoins en termes de coopération se résume comme suit:

Mécanisme doit être:

- Fort, indépendant, autonome et souple et évoluer vers une autorité conjointe

Le mécanisme, doit :

- Intégrer toutes les eaux transfrontalières en dehors du SASS (souterraines et de surface) et les organismes en relation avec la gestion de l'eau (Nexus).

Les Pays doivent assurer :

- Le soutien du Mécanisme sur le plan technique pour assurer un suivi régulier du réseau d'observation
- La pérennité financière pour soutenir le MC (en dehors des projets)
- La coordination au niveau national de tous les organismes travaillant sur le SASS
- La mise en place des comités (observatoires) nationaux
- La synergie avec d'autres secteurs en dehors du domaine de l'eau

Conclusion

Un lien devra être établi entre le dialogue Nexus, objet de notre réunion et le processus de consultation entre les pays pour le renforcement du mécanisme de concertation du SASS

Les pays doivent veiller à établir le cadre favorable nécessaire pour la mise en œuvre des résultats des études et la mise en œuvre des solutions Nexus



Merci pour votre Attention

